



Audioconférences Syndicats/DG



**Force Ouvrière**

SECTION FINANCES PUBLIQUES DE PARIS

Le syndicat qui reste un syndicat

FO Paris. Drfip, 94 rue Réaumur 75002 Paris

☎ 01.55.80.66.43

site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/> et <http://www.fo-dgfip.fr/> Fax 01.55.80.66.49

Courriel : [fo.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr)

26/03/2020

CHSCTi de Paris : compte-rendu de la 165<sup>ème</sup> réunion du 26/03/2020.

## I – Données quantitatives.

1) **Drfip Paris.** . 570 agents sont présents dans les bureaux. Ils bénéficient de la mise en place journée continue pour permettre un décalage pendant les heures d'affluence dans les transports.

. 760 en télétravail

. 3 000 en confinement en autorisation d'absence.

2) **Dsfp-Aphp.** Très peu de fonctions sont maintenues sur place (telles la cellule téléphonique avec une demie-journée par semaine), et le télé-travail domine.

3) **Douane.** - Elle se focalise elle aussi sur les missions prioritaires. Par exemple, la branche opérations commerciales s'occupe du dédouanement des masques (elle applique les normes et rejette les équipements non conformes). Elle libère les envois et répond aux injonctions prioritaires. Son effectif est réduit au maximum.

- La brigade BSITM tourne avec seulement 6 agents (+ 3 de réserve) grâce à l'effondrement du trafic avec l'Angleterre.

4) **Dnvsf. Les contrôles fiscaux sont suspendus, les sites fermés.** Les vérificateurs Dnvsf parviennent à travailler « tant bien que mal ».

## II – Débats.

1) Le nombre d'agents présents en bureau diminue à la fois du fait des suspicions de maladie, et devrait diminuer à la Drfip avec l'attribution prochaine de nouveaux ordinateurs en particulier à destination des services des impôts des entreprises.

2) **La situation des jeunes agents douaniers arrivés (souvent de province) inquiète.** La direction des douanes va demander aux chefs de service de se manifester auprès d'eux pour voir que tout va bien.

Il y a un suivi des agents un peu fragiles qui sont signalés au médecin de prévention par des collègues ou le chef de service. L'on a aussi diffusé les coordonnées de la mutuelle des douanes qui donne un soutien psychologique.

La **Drfip** agit de même et recommande que les chefs de service prennent régulièrement contact avec leurs agents même en absence, pour conserver le lien. La **Dnvsf** fait de même et prévoit même des réunions hebdomadaires.

**FO FINANCES** a estimé ces initiatives excellentes.

## II – Débats (suite)

3) Accueil à la Drfip. FO FINANCES a demandé qu'il soit prévu des vitres avant le retour des agents. En effet, il se peut qu'au futur retour dans les services, il y ait une **période grise** durant laquelle virus n'aura pas totalement disparu

Mais l'administration a répondu que ce n'était pas l'actualité. Au moins ne sera-t-elle pas surprise de la demande.

4) La récupération d'équipements de protection a bien alimenté les débats. La Douane possède des milliers de **masques** périmés mais néanmoins utilisables qu'elle va rapatrier en grande partie de son entrepôt.

La Drfip, depuis le 23/03/2020, adresse progressivement par courrier des **lingettes** aux gestionnaires de site et services communs de tous les sites. Cela servira notamment à nettoyer les poignées de porte en se déplaçant.

5) **Les représentants ont indiqué le malaise de certains collègues qui demandent à ne pas venir et devraient être mis en autorisation d'absence.**

L'administration a indiqué l'obligation de la Dgfp par rapport au reste du pays, des missions prioritaires. Elle a seulement rappelé la possibilité pour le chef de service d'**organiser les tâches pour limiter le nombre de présences au sein du service, des rotations peuvent être faites dans la semaine.**

6) Délibération adoptée par la majorité des organisations syndicales (ci-après). Le **point demandant la fermeture des bâtiments a été âprement débattu** en raison d'enjeux en partie contradictoires : le maintien d'aides aux entreprises (l'État vient de créer un nouveau fonds), et la limitation des déplacements d'agents. Le reste du texte fit l'unanimité.

FO FINANCES a accepté la délibération majoritaire moyennant les conditions suivantes : « que **la paye des fonctionnaires soit assurée, ainsi que les ressources des activités hospitalières.** »

### DELIBERATION ADOPTEE CE JOUR PAR LE CHSCT

Un millier de personnes sont en réanimation en région parisienne soit près du tiers des 2827 cas graves recensés en France. Un tiers d'entre eux ont moins de 60 ans. La région parisienne est actuellement la plus exposée.

Tous les jours, le nombre de personnes contaminées augmente. Le nombre de décès également.

Tous les scientifiques à l'échelle mondiale ont deux préconisations principales pour limiter la diffusion de l'épidémie : appliquer les mesures barrières et pratiquer le confinement.

La vie est unique et il faut tout faire pour la préserver.

La mission de notre instance est de tenter d'aboutir à cet objectif.

Les agents venant travailler utilisent le plus souvent les transports en commun et sont donc en contact avec de nombreuses personnes.

Les agents au bureau n'ont pas tous de gel hydro-alcoolique ou de lingettes pour nettoyage poignées et mobilité, ils et elles n'ont pas de gants ni de masques, limités du fait de leur pénurie et non pas d'un manque d'efficacité face au virus. Le personnel de ménage est réduit par les absences dues aux enfants à garder ou à des fragilités de santé tout comme les agents des finances. De plus à Paris, il leur est déconseillé d'utiliser ascenseurs et monte-charges (alors comment faire monter les chariots entre étages).

#### **Préconisations :**

Par mesure de prévention des risques pour la santé et l'hygiène au travail, le CHS-CT préconise :

- la fermeture de tous les locaux professionnels et le passage en télétravail ou en travail à distance des tâches indispensables

- la réalisation d'un état des lieux du nombre de personnes physiquement présentes par service et par immeuble

- le suivi des cas de COVID-19 et les mesures immédiates de quatorzaine pour tous les cas contacts comme préconisé par le secrétariat général

Il est toutefois indispensable que la paye des fonctionnaires soit assurée, ainsi que les ressources des activités hospitalières.

- l'inscription du risque pandémique dans tous les services des finances accueillant des agents depuis le début du confinement

Les membres du CHS-CT demandent la transmission de cette délibération au Secrétariat Général et souhaitent l'application sans délai de cette recommandation.

Résultat du vote : FO-CGT-CFDT : pour

Solidaires : abstention